

Lauriane Constanty  
Octobre 2016

---

## Stigmatisation et exclusion, la prison est la peine du pauvre

La récente parution de la série « prison et quartiers », par l'Observatoire International des prisons, qui décrypte le profil des détenus incarcérés en France et les mécanismes de discrimination à l'œuvre dans la chaîne pénale, est l'occasion de faire le point sur le profil et la stigmatisation des personnes issues des quartiers défavorisés.

« La prison c'est une cité avec des barreaux ». Cette remarque d'un détenu français, issu d'un quartier populaire, donne le ton. Les recherches de Lucie Bony, géographe et sociologue, sur les logiques de recrutement de la population carcérale, montrent que les jeunes hommes des quartiers défavorisés peuplent plus que les autres les prisons françaises. Ce même constat émanait déjà des travaux datant de 2008 du sociologue Didier Lapeyronnie, indiquant qu'un tiers des hommes âgés de 18 à 35 ans et provenant d'un ghetto français, avaient connus l'univers carcéral au cours des deux années précédant l'étude.<sup>1</sup> Un résultat en soi guère surprenant, quand on sait qu'au XIXème siècle déjà, 87.5% des hommes détenus étaient des « pauvres ou des miséreux ».

### Inégalités sociales et économiques

Néanmoins, il serait faux de conclure que la pauvreté, en soi, mène à la criminalité. Il existe en effet des pays extrêmement pauvres qui ne connaissent pourtant pas une criminalité anormalement élevée. Par contre, « le fait d'être pauvre dans une société riche est propice à engendrer de la criminalité »<sup>2</sup>. Ainsi, ce n'est pas forcément le manque de biens de première nécessité qui est déterminant, mais la tension résultant de la structure sociale du pays. « Tous les milieux et classes sociales partagent les mêmes fins, les mêmes objectifs sociaux: consommer, s'affirmer, être reconnu socialement », rappelle le sociologue français Marwan Mohammed. « Seuls les moyens d'y accéder diffèrent, selon les positions sociales ».<sup>3</sup> Si certains individus trouveront des moyens conformes à la loi, une poignée d'entre eux utiliseront des méthodes illégales pour parvenir à leurs fins. Ainsi, vols, trafics et violences sont souvent ce qui amène les jeunes des quartiers populaires derrière les barreaux. Une tentative désespérée de « compenser » les inégalités sociales et économiques<sup>4</sup> et qui « expliquerait pourquoi les personnes issues des classes sociales défavorisées sont surreprésentées dans le domaine de la criminalité ».<sup>5</sup> Il apparaît également, notamment grâce aux données du sondage international de délinquance autoreportée, que les taux de délinquance juvénile les plus élevés sont recensés dans les pays dont le système scolaire néglige les élèves les plus faibles, accentuant ainsi les inégalités.<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> « Prison et quartier : un destin collectif », Médiapart, 17.08.2016

<sup>2</sup> André Kuhn, « Sommes-nous tous des criminels ? », 02.2010

<sup>3</sup> « Prison et quartier : un destin collectif », Médiapart, 17.08.2016

<sup>4</sup> « Prison et quartier : un destin collectif », Médiapart, 17.08.2016

<sup>5</sup> André Kuhn, « Sommes-nous tous des criminels ? », 02.2010

<sup>6</sup> « Précis de criminologie », 2012

Dès lors, si le niveau socio-économique est l'une des variables importantes expliquant le phénomène criminel, la mise en place d'une politique de prévention « *passant par davantage d'égalité entre les habitants d'un pays* », pourrait être une mesure ayant un potentiel de succès efficace pour lutter contre la criminalité, analyse André Kuhn, professeur de criminologie et de droit pénal à l'Université de Lausanne et de Neuchâtel.<sup>7</sup>

En Suisse, le constat est le même! Les prisons sont majoritairement peuplées par une population jeune et masculine et, selon les données de sondages autoreportés, il ressort qu'environ 37% des résidents en Suisse proviennent de milieux socio-économiques modestes ou inférieurs, et que ceux-ci produisent environ 60% de la délinquance.<sup>8</sup>

### **Une marginalisation accrue derrière les barreaux**

Si la pauvreté produit stigmatisation et révolte dans la société, elle produit l'exclusion et la montée de violence au sein même de la prison.

En enquêtant sur des personnes provenant de milieux défavorisés, le sociologue Serge Paugman a mis en évidence qu'un passage en prison ne les a pas aidés à sortir de leur trajectoire délinquante. Selon lui, « *il faut toujours lier les questions de délinquance avec les conditions antérieures de socialisation familiale et scolaire* »<sup>9</sup> : rupture des liens sociaux, abandon de l'école, mauvais traitement, forgent bien souvent le quotidien des individus qui finissent par se retrouver en prison. La mise en évidence de ces facteurs de risque permet ainsi de mieux comprendre pourquoi la prison « est par excellence la peine du pauvre » et « *ces caractéristiques de la population carcérale devraient toujours rester en mémoire, car cette combinaison de carences [sociales, professionnelles, culturelles, relationnelles] rend très problématique toute mission de réparation.* »<sup>10</sup>

Finalement, s'il est possible de se « fondre dans la masse » à l'extérieur, on échappe difficilement au regard d'autrui lorsqu'on se trouve en prison. Dans un endroit où l'on est déjà pas « grand-chose » et où les rangs sociaux sont importants, cette visibilité peut accroître le sentiment d'inutilité et d'assujettissement. « *Le pauvre est celui qui purge deux fois sa peine. A l'enfermement s'ajoute l'impossibilité d'acquiescer tout ce que l'administration ne fournit pas: nourriture de son choix, cigarettes, etc* » analyse Anne-Marie Marchetti, sociologue de l'univers carcéral<sup>11</sup>. L'incarcération achève ainsi le processus de marginalisation et « *la pauvreté produit en détention la violence, le racket, et nourrit la révolte contre l'institution.* »<sup>12</sup>

L'idée que la pauvreté est à l'origine de nombreux problèmes sociaux n'est ainsi pas nouvelle, et Loïc Wacquant, sociologue et professeur à l'Université de Californie, parle même d'une « stigmatisation territoriale », où les pauvres « *sont devenus les emblèmes nationaux de toutes les pathologies du moment : chômage, criminalité, immoralité* ». <sup>13</sup>

---

<sup>7</sup> André Kuhn, « [Comment s'expliquer la surreprésentation des étrangers dans la criminalité](#) », 10.2012

<sup>8</sup> André Kuhn, « [Comment s'expliquer la surreprésentation des étrangers dans la criminalité](#) », 10.2012

<sup>9</sup> « [Prison : peine du pauvre, pauvre peine](#) », OIP, 02.2005

<sup>10</sup> « [Prison : peine du pauvre, pauvre peine](#) », OIP, 02.2005

<sup>11</sup> Anne-Marie Marchetti, « La France incarcérée », septembre 2001

<sup>12</sup> « [Prison : peine du pauvre, pauvre peine](#) », OIP, 02.2005

<sup>13</sup> « Loïc Wacquant : la montée des inégalités met en danger la démocratie », *Le Courrier*, 11.04.2011